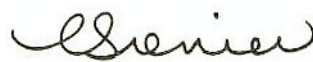

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION QUI SE TIENDRA LE MERCREDI
21 OCTOBRE 2020 À 19 H À LA SALLE MISTASSINI DU CENTRE ADMINISTRATIF DU
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES, SIS AU 596, 4^e RUE À
CHIBOUGAMAU**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum;
2. Visioconférence;
3. Assermentation des membres du conseil d'administration;
4. Présentation des membres du conseil d'administration;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. Entente de confidentialité et déclaration de conflit d'intérêts des administrateurs;
7. Règles pour l'élection à la présidence et à la vice-présidence du conseil d'administration – adoption;
8. Élection à la présidence et à la vice-présidence du conseil d'administration;
9. Mot de la présidence du conseil d'administration;
10. Rôle du conseil d'administration;
11. Formation obligatoire des membres du conseil d'administration;
12. Décret 1027-2020 concernant l'allocation de présence et le remboursement des frais des membres des conseils d'administration des centres de services scolaires;
13. Détermination de la durée des mandats pour les membres;
14. Présentation de l'organisation;
15. Calendrier des séances;
16. Règles de fonctionnement du conseil d'administration;
17. Formation des trois comités : des ressources humaines, de gouvernance et d'éthique et de vérification;
18. Divers :
 - 16.1
 - 16.2
 - 16.3
 - 16.4
19. Période de questions;
20. Levée de la séance.

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE



Lyne Grenier